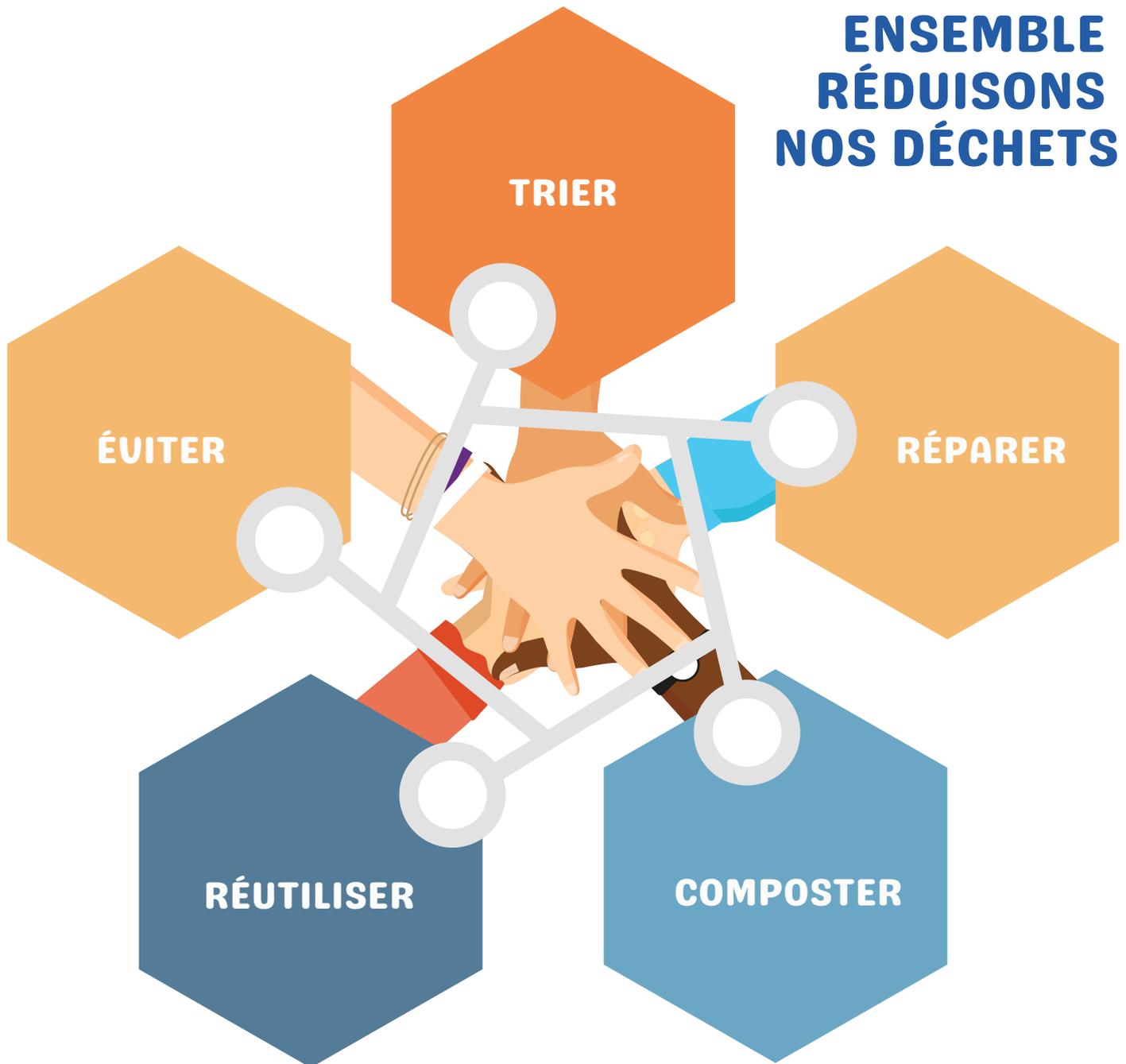


DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !



"LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI
QUE L'ON NE PRODUIT PAS"

"BÉA JOHNSON"



Bertrand CARPENTIER, vice-président en charge de l'environnement

Depuis plusieurs années, la quantité de déchets sur le territoire est en constante augmentation. De 806 kg/hab en 2010, elle est passée à 839 kg/hab en 2022. A l'échelle du territoire la quantité totale de déchets produits est de 18 873 T, soit l'équivalent de 2 tours Eiffel.

Ainsi, dans une démarche de prévention des déchets, la Communauté de Communes a décidé d'élaborer son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Il se traduit en 7 défis à relever, déclinés en différentes actions, afin de répondre à trois grands objectifs :

- Réduire la quantité de déchets verts apportés en déchetterie.
- Jeter moins et consommer mieux.
- Améliorer le tri des déchets qui ne peuvent pas être évités.

Le Plan Déchets a été élaboré en tenant compte des caractéristiques du territoire. Désormais, nous souhaiterions connaître VOTRE avis, afin que ce plan devienne **VOTRE Plan Déchets**.

Il est associé au Plan Climat pour construire ensemble un avenir durable au Pays du Neubourg !

Plan déchets : mode d'emploi

Avec son **Plan Déchet**, la Com' Com' agit pour **construire un avenir durable au Pays du Neubourg** et :

- s'adapter aux effets du changement climatique
- réduire les émissions de gaz à effet de serre
- accélérer la transition énergétique
- améliorer la qualité de l'air

Le saviez-vous ?

Le PLPDMA fait partie d'un projet de territoire ambitieux qui vise à améliorer la qualité de vie au Pays du Neubourg

Zoom
sur le Plan Climat
PCAET

Mobilité
Énergie
Climat

Mobilité, alimentation, rénovation des bâtiments, déchets, etc. : améliorer la qualité de vie au Pays du Neubourg, c'est l'affaire de tous !

La prévention des déchets, c'est quoi ?



La prévention englobe toute les actions et gestes qui permettent d'éviter de jeter un objet ou de la nourriture dans la poubelle ou en déchetterie.

Les actions de prévention peuvent impacter la conception, la production, la distribution et la consommation du produit. Une fois ce dernier mis dans la poubelle ou déposé en déchetterie, il est considéré comme un "déchet". Il sera alors pris en charge par la Communauté de Communes du Pays du Neubourg (CCPN).

ZERO
déchet

*Tout ce qui est jeté,
devient déchet, il faut le
gérer, autant l'éviter !*



Pensons au réemploi, au prêt, à la réutilisation ou à la réparation avant d'acheter un nouvel objet neuf !



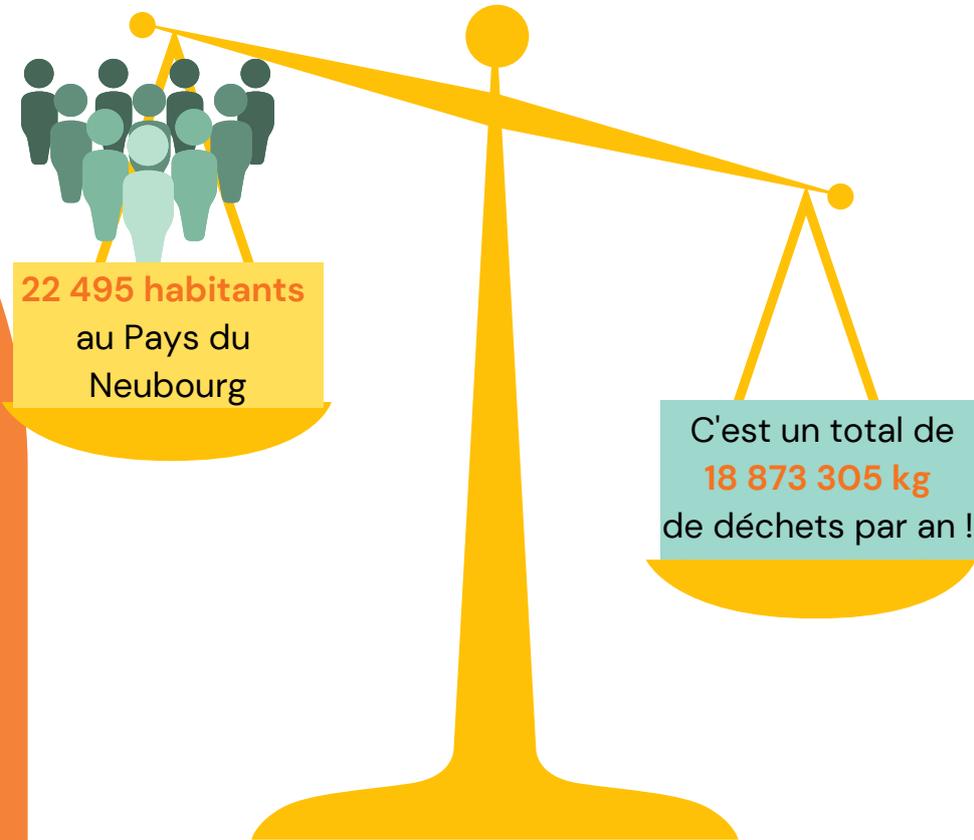
Pourquoi un Plan Déchets ?

Au Pays du Neubourg, les déchets, ça doit changer !

La production de déchets par habitant est en constante augmentation: de 806 kg en 2010 à 839 kg en 2022 ! 

Comment se repartissent ces déchets ?

- Ce qu'on apporte à la déchetterie
- Ce qu'on jette dans la poubelle grise & la poubelle jaune
- Le verre



22 495 habitants au Pays du Neubourg

C'est un total de 18 873 305 kg de déchets par an !



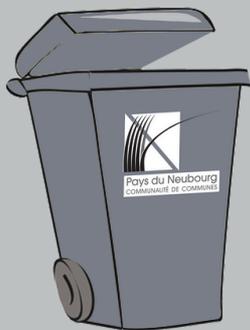
ZOOM :

Les déchets verts résidus de tonte, branchages, c'est 1/3 de ce qui est apporté en déchetterie !

Or c'est un déchet coûteux à traiter qui pourrait être utilisé pour le jardinage (La tonte est composée à 80% d'eau) !

Volume de Déchets (kg/habitant)

Ordures ménagères (Poubelle grise)	218 kg
Collecte sélective (Poubelle jaune)	44 kg
Verre	33 kg
Déchets verts	183 kg
Déchetterie	195 kg



68% d'erreurs de tri du bac gris nous coûtent 290 000€ par an



20% d'erreurs de tri du bac jaune nous coûtent 35 000€ par an





ZOOM sur : La poubelle grise

Les ordures ménagères représentent

28% de nos déchets soit **1/3**.



68 % de la poubelle grise pourrait être évité !!!

 **32%** 
de votre bac gris doit bel et bien s'y trouver

 **4% de verre** 
à mettre dans la colonne à verre ou à réutiliser

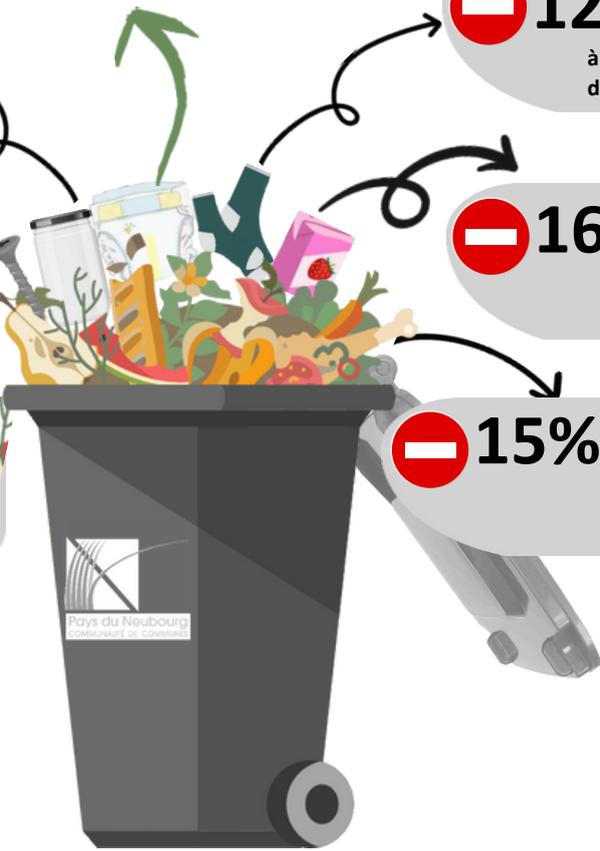
 **12% de textile** 
à relooker, donner ou déposer dans les bornes textiles

 **7% de déchets** 
qui devraient être apportés en déchetterie

 **16% d'emballages** 
qui devraient être dans le bac jaune

 **14% de gaspillage alimentaire** 
qui pourrait être évité

 **15% de biodéchets** 
à mettre dans votre composteur ou en déchetterie



Réduire les déchets, c'est bon pour :
l'environnement & le porte-monnaie



3

Grands OBJECTIFS à atteindre :

Réduire la
quantité
de déchets verts
apportés en
déchetterie

Améliorer le tri
des déchets
qu'on ne peut
pas éviter

Jeter moins
et consommer mieux





Des collectivités éco-exemplaires

Les actions d'éco-exemplarité sont des actions de prévention des déchets réalisées par les collectivités (communes et communauté de communes).



Multiplier les actions au sein de la com'com':

Newsletter trimestrielle et dématérialisée sur la réduction des déchets



Mettre des carafes et verres lors des réunions



Encourager et impliquer les agents publics:

Compostage collectif au travail



Journée annuelle de sensibilisation

 Pour des agents publics et des collectivités exemplaires dans la réduction des déchets !

DÉFI 2 POSSIBLE



Gérer les biodéchets chez soi

Les biodéchets regroupent les déchets organiques de cuisine et les déchets verts. Ils se dégradent naturellement créant un engrais naturel pour le sol.

Aujourd'hui, cela représente **1/3** de nos poubelles

C'est dommage et coûteux !



Développer le compostage :



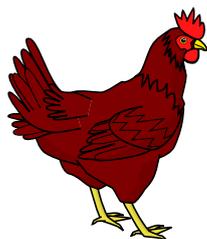
Compostage
individuel et
collectif

Bokashi
(petit composteur
d'appartement)

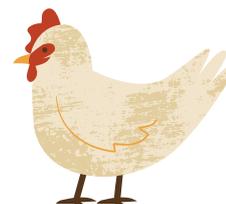
Compostage
dans les
établissements
scolaires



Encourager l'installation de :



Poulaillers
individuels et
collectifs



Pour bénéficier d'un engrais naturel pour son potager et d'œufs tout en recyclant les déchets verts et de cuisine !

DÉFI 3

POSSIBLE



Lutter contre le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire correspond à **14%** de votre poubelle grise.

Sensibiliser différents publics:



Animations
dans les
établissements
scolaires

Stands dans
les lieux publics

Ateliers
participatifs



Pour apprendre à gérer son stock de nourriture et éviter de jeter de la nourriture.

Limiter le gaspillage en partenariat avec les professionnels :

Créer un réseau
pour
limiter et valoriser
les invendus

... avec les
grandes
surfaces, les
restaurateurs et
les traiteurs

Pour réduire le gaspillage alimentaire, même au restaurant.

DÉFI 4

POSSIBLE



Réduire les déchets verts

Les déchets verts représentent encore **30%** des déchets déposés en déchetterie : moins d'allers-retours à la déchetterie, c'est du carburant économisé !

Entretenir autrement:

Renforcer le tri et le compostage dans les cimetières



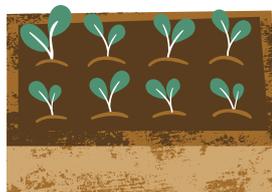
Encourager le broyage



Un jardin paillé, c'est de l'eau économisée !

Jardiner autrement :

Sensibiliser au "jardinage naturel"



Promouvoir les espèces à croissance lente

Pour limiter les intrants et apports au jardin et les trajets à la déchetterie.

DÉFI 5

POSSIBLE



Consommer responsable

La consommation responsable c'est réaliser que chaque achat génère des déchets. De nombreuses actions peuvent réduire cet impact.

Travailler avec les commerçants du territoire :

Valoriser l'achat
en vrac



Signaler les
commerçants
acceptant
les sacs et boîtes
des clients

➔ Pour diminuer les emballages qui finissent dans le bac jaune.

Faire de la sensibilisation:

Augmenter
le nombre de
"Stop-pub"

Animer des ateliers
de fabrication
de produits
cosmétiques et
ménagères

Elaborer un
livret avec des
conseils
du quotidien

Sensibiliser aux
couches lavables
et protections
périodiques
réutilisables

➔ Pour réduire le rejet de produits toxiques dans l'environnement.

DÉFI 6

POSSIBLE



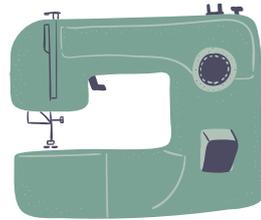
Augmenter la durée de vie des produits

L'obsolescence programmée et l'utilisation des objets font varier leur durée de vie. Celle-ci peut être allongée par la réparation et le réemploi.



Réutiliser le textile et les objets abîmés :

Animer des ateliers de couture et réparation



Sensibiliser à la réutilisation dans les établissements scolaires



Pour éviter de jeter en développant son sens de la créativité et en apprenant à réparer !



Donner des objets dont on ne veut plus :

Organiser des journées d'échanges (troc)



Développer le réemploi en déchetterie

➔ Pour donner une seconde vie à ses objets en bon état !



Des actions tous ensemble !

Au sein de la prévention des déchets une action peut répondre à plusieurs enjeux



On peut :

Constituer des familles témoins afin d'expérimenter différentes actions

Créer un jardin pédagogique en collaboration avec les communes

Organiser des visites du centre de tri et de la déchetterie

Organiser des journées de nettoyage de la nature

Animer des ateliers sur le développement durable dans les établissements scolaires



Actuellement, que fait la com'com' ?

Compostez vos déchets organiques

Votre poubelle grise contient environ 30% de déchets de cuisine et de jardin. En les compostant vous pouvez diminuer votre impact environnemental et bénéficier d'un compost naturel de qualité pour vos espaces verts. La com'com' propose des composteurs à prix réduit ! Depuis 2008, 1940 composteurs ont été fournis.



Réduisez votre poubelle jaune

Votre poubelle jaune contient environ 23% de journaux et de magazines. En les refusant dans votre boîte aux lettres, vous pouvez alléger votre bac.





Valorisez vos objets et vêtements

Donnez, vendez et offrez les objets et vêtements dont vous ne voulez plus. Vous pouvez aussi les relooker et leur donner une seconde vie !

Des bornes sont à votre disposition pour y déposer vos vêtements (bon/mauvais état).

Un espace dédié au réemploi a été mis en place à la déchetterie d'Hondouville. Vous pouvez y déposer vos objets en bon état et en prendre.



Offrez une seconde vie à vos livres

Un livre que vous ne voulez plus, déposez le dans une boîte à livres, il fera certainement un heureux ! En partenariat avec la com'com', des élèves du collège Pierre Corneille ont créé des boîtes à livres. Elles sont aujourd'hui installées à plusieurs endroits sur le territoire.





Des animations variées

Animation d'ateliers pratiques de couture durable avec la création de sacs en tissu recyclé, TAWASHI (éponge) mais aussi de produits ménagers et réparation des vélos (organisé à la déchetterie de Crosville la Vieille).

Un stand d'information portant sur les achats éco-responsables a été créé pour amener les habitants à réfléchir sur leur choix d'achat au quotidien.



Aidez-nous à construire VOTRE plan déchets : QU'EN PENSEZ-VOUS ?



Donnez-nous votre avis sur les 7 défis et leurs actions de prévention. **La réduction des déchets est l'affaire de tous !**

Vous pouvez nous laisser vos commentaires
ci-dessous ou nous les envoyer par mail :

om@paysduneubourg.fr

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Pour en savoir plus, consultez le document technique :
<https://www.paysduneubourg.fr/Environnement/Déchets>

ou scannez le **QR CODE**



Des questions ?

Contactez le service Prévention et Gestion des Déchet



Les déchets, tous impliqués !

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Plus d'infos :
citeo.com



om@paysduneubourg.fr - 02 32 24 80 89

20 - PLPDMA | Mai 2024